

PANORAMA DE LA MORPHOLOGIE DU FONGBE

Anne-Marie Brousseau
Université du Québec à Montréal

Dans cet article, nous présentons les processus morphologiques du fongbe, langue Kwa parlée au sud du Bénin et du Togo. Même s'ils sont en nombre assez restreint, ces processus méritent d'être étudiés puisqu'ils sont aussi réguliers que productifs. Le fongbe a ainsi cinq processus de suffixation (formation du diminutif, de l'attributif, de l'agentif, de l'originatif et de l'ordinal) et deux processus de préfixation (formation de l'inversif et nominalisation par reduplication, c'est-à-dire par l'ajout d'un préfixe squelettal). Le fongbe présente aussi plusieurs structures de composition, notamment les composés synthétiques qui sont des plus productifs. Tout au long de la présentation de ces données, sont discutés les critères phonologiques, syntaxiques et sémantiques ayant permis de distinguer les mots affixés et composés les uns par rapport aux autres et par rapport à des structures syntaxiques. Certaines questions théoriques concernant les structures possibles en morphologie sont également abordées.

In this paper, we present the morphological processes of Fongbe, a Kwa language spoken in the south of Benin and Togo. These processes are not so numerous but they show great regularity and productivity. Fongbe has five processes of suffixation (diminutive, attributive, agentive, originative, and ordinal) and two processes of prefixation (inversive, and nominalisation achieved by means of reduplication, that is by prefixation of a skeletal morpheme). Fongbe also shows several types of compounds, the synthetic compounds being amongst the most productive. While presenting the data, we will discuss several criteria (phonological, syntactic and semantic) used to distinguish morphological structures from syntactic ones on the one hand, and affixed words from compound words on the other hand. We will also address certain theoretical questions concerning possible structures in morphology.

O. INTRODUCTION

Comme plusieurs langues d'Afrique de l'Ouest, le fongbe (langue kwa parlée au sud du Togo et du Bénin) est généralement considéré dans la littérature comme une langue à morphologie pauvre. En effet, le fongbe ne possède pas d'affixes de temps/aspect ou d'accord verbal, pas de genres ou de classes nominales, etc. L'absence de morphologie flexionnelle n'empêche toutefois pas le fongbe d'avoir une morphologie dérivationnelle assez riche, particulièrement pour ce qui est des processus de composition et de reduplication.

Dans cet article¹, nous proposons un panorama de cette morphologie dérivationnelle du fongbe. A la section 1, nous présentons certains prérequis théoriques et méthodologiques à notre étude. A la section 2, nous présentons les mots formés par affixation (suffixation, préfixation, reduplication). La section 3 est consacrée à une typologie des divers noms composés.

1. PREREQUIS THEORIQUE

Notre étude a été menée dans le cadre général de la morphologie générative, développée notamment par Aronoff (1976), Chomsky (1970), Lieber (1981), Selkirk (1982), Williams (1981). Nous présentons dans cette section les points essentiels de ce cadre ainsi que les critères que nous avons retenus pour identifier les structures morphologiques - mots affixés et composés - en opposition aux structures syntaxiques.

¹ Nous voudrions remercier nos informateurs de Cotonou, Mme Joséphine Boko ainsi que MM. Bernard Avowime, Irénée Assoba-Fandohan et Vincent Sah; *mí wà nú*. Merci également à nos informateurs de Montréal, M. Sejlo Agoli-Agbo et Mme Christiane Sodji. Cette recherche a été financée par des subventions accordées au Groupe de recherche sur le créole haïtien et au Groupe de recherche en linguistique africaniste par le CRSH et le FCAR. Merci à tous les membres de ces deux groupes qui nous ont fait profiter de leurs commentaires, plus particulièrement Joelle Brillon, Jonathan Kaye et Claire Lefebvre. Nous avons également bénéficié d'une bourse spéciale de maîtrise et d'une bourse de doctorat du CRSH.

1.1 MODELE THEORIQUE

Nous retenons pour l'essentiel le modèle théorique soutenu par Selkirk (1982:4-10). La morphologie comprend un ensemble de Règles de structuration des mots engendrées par une grammaire indépendante de contexte, comparable à celle qui engendre les structures syntaxiques ($X \rightarrow YZ$). De même que le composant syntaxique permet de dériver toutes les phrases possibles d'une langue, le composant morphologique dérive tous les mots possibles d'une langue via des règles qui découlent de la théorie X-barre.

L'entrée lexicale de chaque morphème, tant lié que libre, contient la représentation phonologique du morphème, sa représentation sémantique ainsi que ses traits syntaxiques: traits catégoriels ($\pm N$, $\pm V$), niveau catégoriel (X-zéro, racine, affixe) et traits diacritiques (+ pluriel, + futur, etc.). Les affixes peuvent donc être des catégories lexicales majeures au même titre que les mots (par exemple, *-ion* et *-eur* sont des noms en français). Ils sont spécifiés en terme de sous-catégorisation, c'est-à-dire pour le type de base qui peut occuper leur noeud-soeur dans la structure de mot, et c'est cette sous-catégorisation qui empêche qu'un affixe soit inséré directement dans une structure syntaxique: l'affixe ne peut apparaître sans son complément sous-catégorisé, sa base, de la même façon qu'un verbe transitif ne peut apparaître sans son objet direct (e.g.: *J'ai construit).

Les mots complexes n'acquièrent pas leur propriétés de la simple concaténation ou de l'addition de leur constituants: ils ont une structure interne. A l'instar des structures syntaxiques, les mots sont formés en structures arborescentes à branchement binaire². Les bases y sont dominées par un noeud X-zero alors que les affixes branchent directement de la projection maximale (ce qui reflète leur caractère lié):

1.



Dans cette structure, même si chaque constituant est porteur d'information syntaxique et/ou sémantique, il est généralement un constituant qui porte l'essentiel de cette information syntaxique et sémantique. Ce constituant est la tête du mot; l'autre constituant en est la base (dans les dérivés) ou le modifieur

³ (dans les composés). La notion de tête que nous adoptons se distingue de la plupart de celles que propose la littérature (cf. Williams, 1981; Selkirk 1982; Lieber, 1981; Di Sciullo et Williams, 1987) en ce qu'elle n'est pas positionnelle:

2. Tête morphologique

En morphologie, la tête d'un mot complexe est le constituant dont le mot est un hyponyme.

L'hyponymie est une relation d'inclusion. Elle peut être définie (voir Miller, 1978; Leech, 1974) comme la relation entre un mot X (e.g. *meuble*) et des mots Y, Z, W, plus spécifiques (e.g. *table*, *bureau*, *vaisselier*), où l'intension de X est incluse dans les

² Selkirk propose qu'un paramètre détermine si les structures morphologiques sont à branchement binaire alors que divers auteurs soutiennent que le branchement binaire est une contrainte universelle sur les structures, tant en syntaxe qu'en morphologie. C'est cette dernière position que nous adoptons.

³ Le terme 'modifieur' désigne le noeud-soeur de la tête morphologique dans un composé, autrement dit, le constituant non-tête. Et ce, quelle que soit la relation sémantique qu'entretient ce constituant par rapport à la tête.

intensions de tous les mots Y, Z, W, ses hyponymes. L'intension d'un mot comme **table** est toute propriété, tout critère qu'un locuteur connaissant le mot **table** utilise pour déterminer si on peut référer à tel ou tel objet comme à une **table** (e.g. les traits sémantiques [+ concret], [+ objet], [+ artefact], etc.). Par exemple, l'intension de **homme** (humain, mâle, adulte) étant incluse dans l'intension de **homme-orchestre** (humain, mâle, adulte, musicien, jouant de plusieurs instruments à la fois), **homme** est la tête de **homme-orchestre**.

La relation d'inclusion qu'est l'hyponymie peut également être définie en terme d'extension puisque, comme le note McCawley (1981), deux expressions peuvent avoir des intensions différentes si et seulement si elles peuvent avoir des extensions différentes. L'extension d'une expression X est l'ensemble de choses auquel est identifié X et qui est vrai de X. Autrement dit, le mot Z est un hyponyme de X si l'ensemble des objets, individus ou concepts auquel réfère Z est un sous-ensemble des objets, individus ou concepts auxquels réfère X. Par exemple, dans les composés en 3, le mot est un hyponyme de l'élément de gauche qui est donc la tête du mot.

3. [homm_N][orchestre]_N 'homme-orchestre' EST UN 'homme'
(l'ensemble des 'homme-orchestre' est un sous-ensemble de l'ensemble des 'homme')
- [vert_A][olive]_N 'vert olive' EST 'vert'
(l'ensemble des qualités 'vert-olive' est un sous-ensemble de celui des qualités 'vert')

Le transfert des informations sémantiques et syntaxiques (catégorie, pluriel, etc.) des constituants d'un mot à ce mot est opéré au moyen de la percolation. Nous retenons la définition de Selkirk (1982: 76, notre traduction):

4. Percolation

- si une tête spécifiée pour un trait [αF_j], $\alpha \neq$ non-spécifié, le noeud-mère de cette tête doit être spécifié [αF_j];
- si une non-tête est spécifiée pour le trait [βF_j] et que la tête est non-spécifiée pour ce trait, le noeud-mère doit être spécifié [βF_j].

Autrement dit, le mot obtient ses traits de la tête. Il peut toutefois obtenir un trait de l'élément non-tête si la tête n'est pas spécifiée pour ce trait.

Même si l'un des rôles essentiels que joue la tête est de déterminer la catégorie du mot, notre définition en 2 ne fait pas directement référence à des traits catégoriels. Nous croyons en effet qu'une relation d'hyponymie entre X et Y implique nécessairement une identité catégorielle entre X et Y. Si un mot désigne un objet ou un individu, il ne peut s'agir que d'un nom. Si un mot désigne une qualité, il ne peut s'agir que d'un adjectif, **vert olive** par exemple, et le seul constituant dont le mot est un hyponyme est celui qui désigne également une qualité, l'adjectif **vert**.

Notre définition de tête s'applique également aux affixes: comme dans le cas des composés, la tête morphologique est cruciale pour déterminer les propriétés syntaxiques et sémantiques du mot. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, un affixe a les mêmes propriétés qu'un mot simple. Il est donc défini par des traits syntaxiques et sémantiques, et peut entrer en relation d'hyponymie avec le mot dont il est la tête. Un **collectionneur** ou un **photocopieur** est une sorte de **-eur**, c'est-à-dire une sorte de 'causeur de la fonction X' (agent ou instrument selon qu'il s'agit d'un animé ou d'un inanimé) et non pas une sorte de fonction X, 'collectionner' ou 'photocopier'.

intensions de tous les mots Y, Z, W, ses hyponymes. L'intension d'un mot comme **table** est toute propriété, tout critère qu'un locuteur connaissant le mot **table** utilise pour déterminer si on peut référer à tel ou tel objet comme à une **table** (e.g. les traits sémantiques [+ concret], [+ objet], [+ artefact], etc.). Par exemple, l'intension de **homme** (humain, mâle, adulte) étant incluse dans l'intension de **homme-orchestre** (humain, mâle, adulte, musicien, jouant de plusieurs instruments à la fois), **homme** est la tête de **homme-orchestre**.

La relation d'inclusion qu'est l'hyponymie peut également être définie en terme d'extension puisque, comme le note McCawley (1981), deux expressions peuvent avoir des intensions différentes si et seulement si elles peuvent avoir des extensions différentes. L'extension d'une expression X est l'ensemble de choses auquel est identifié X et qui est vrai de X. Autrement dit, le mot Z est un hyponyme de X si l'ensemble des objets, individus ou concepts auquel réfère Z est un sous-ensemble des objets, individus ou concepts auxquels réfère X. Par exemple, dans les composés en 3, le mot est un hyponyme de l'élément de gauche qui est donc la tête du mot.

3. [homme_N][orchestre]_N 'homme-orchestre' EST UN 'homme'
(l'ensemble des 'homme-orchestre' est un sous-ensemble de l'ensemble des 'homme')

[vert]_A[olive]_N 'vert olive' EST 'vert'
(l'ensemble des qualités 'vert-olive' est un sous-ensemble de celui des qualités 'vert')

Le transfert des informations sémantiques et syntaxiques (catégorie, pluriel, etc.) des constituants d'un mot à ce mot est opéré au moyen de la percolation. Nous retenons la définition de Selkirk (1982: 76, notre traduction):

4. Percolation

- a) si une tête spécifiée pour un trait [αF_j], $\alpha \neq$ non-spécifié, le noeud-mère de cette tête doit être spécifié [αF_j];
- b) si une non-tête est spécifiée pour le trait [βF_j] et que la tête est non-spécifiée pour ce trait, le noeud-mère doit être spécifié [βF_j].

Autrement dit, le mot obtient ses traits de la tête. Il peut toutefois obtenir un trait de l'élément non-tête si la tête n'est pas spécifiée pour ce trait.

Même si l'un des rôles essentiels que joue la tête est de déterminer la catégorie du mot, notre définition en 2 ne fait pas directement référence à des traits catégoriels. Nous croyons en effet qu'une relation d'hyponymie entre X et Y implique nécessairement une identité catégorielle entre X et Y. Si un mot désigne un objet ou un individu, il ne peut s'agir que d'un nom. Si un mot désigne une qualité, il ne peut s'agir que d'un adjectif, **vert olive** par exemple, et le seul constituant dont le mot est un hyponyme est celui qui désigne également une qualité, l'adjectif **vert**.

Notre définition de tête s'applique également aux affixes: comme dans le cas des composés, la tête morphologique est cruciale pour déterminer les propriétés syntaxiques et sémantiques du mot. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, un affixe a les mêmes propriétés qu'un mot simple. Il est donc défini par des traits syntaxiques et sémantiques, et peut entrer en relation d'hyponymie avec le mot dont il est la tête. Un **collectionneur** ou un **photocopieur** est une sorte de **-eur**, c'est-à-dire une sorte de 'causeur de la fonction X' (agent ou instrument selon qu'il s'agit d'un animé ou d'un inanimé) et non pas une sorte de fonction X, 'collectionner' ou 'photocopier'.

1.2 IDENTIFICATION DES STRUCTURES MORPHOLOGIQUES

En fongbe, les noms formés par suffixation ou composition et les syntagmes nominaux (SN) complexes présentent souvent une forme de surface similaire. Par exemple, en 5, seules les formes en b. et c. sont des mots⁴.

5. a) SN[SN[kòkú] ví]
kòkú/enfant 'un enfant de Koku'
b) [[àlò]N[vi]N]N
main/enfant 'doigt'
c) [[àtín]N[ví]AF]N
arbre/AF 'arbuste'

Ce qui distingue crucialement les mots des syntagmes et des idiomes est leur atomicité syntaxique, c'est-à-dire 'l'incapacité des règles syntaxiques à analyser le contenu de catégories X-zero' (Di Sciullo et Williams, 1987). Autrement dit, les mots constituent des îlots à l'intérieur desquels rien ne peut être déplacé, extrait ou inséré.

Pour évaluer la propriété atomique des mots, nous avons retenu trois tests proposés par Allen (1978; et repris par DiSciullo et Williams, 1987), à savoir qu'un constituant est un mot si les éléments qui le composent ne peuvent être conjoints (e.g. 6) et ne peuvent être assortis d'un modifieur (e.g. 7). La conjonction et la modification ne sont possibles qu'à l'intérieur des structures syntaxiques, des SN dans les exemples ci-dessous.

6. a) des livres de physique et de chimie *des robes de chambre et de bal
b) Kòkú kpó Báyi kpó xwé *àkwé kpó àjò kpó xwé
Koku/et/Bayi/et/maison argent/et/commerce/et/maison
'maison de Koku et Bayi' 'banque et magasin'
7. a) un homme très nerveux *le système très nerveux
b) klé-hwèlè àmàmù *klé àmàmù hwèlè
planche de citronnier/vert citron/vert/planche
'planche de citronnier verte' 'planche de citron vert'

D'autres critères s'appliquent spécifiquement soit aux mots composés, soit aux mots affixés. Nous les aborderons au moment de présenter ces deux types de mots.

2. AFFIXATION

Nous présentons maintenant nos données du fongbe. Celles-ci ont été recueillies à partir des ouvrages de Akoha (1980), Fandohan (1985), Hazoumê (1979), Höftmann (1977), Segurola (1963) et Tchitchi (s.d.), et auprès de six informatrices et informateurs béninois, à Cotonou et à Montréal.

⁴ Nous transcrivons nos données du fongbe au moyen de l'alphabet orthographique recommandé par le gouvernement béninois. Cet alphabet est très proche de l'alphabet phonétique; seuls 9 segments ont une représentation différente (Fandohan, 1985):

<u>Orthographe fongbe</u>	<u>A.P.I.</u>
h	ɣ fricative vélaire sonore
c	ç affriquée alvéopalatale sourde
j	ʝ affriquée alvéopalatale sonore
ny	ɲ nasale vélaire
an, en, in, on, un	ã, ê, ɪ, ɔ, û

Le fon a deux tons de base: ton Haut (indiqué par un accent aigu) et ton Bas (indiqué par un accent grave). L'absence de ton sur une voyelle symbolise le ton Moyen. Le ton complexe Bas-Haut est représenté par un seul ton Haut puisque son occurrence est systématique et prédictible: il apparaît toujours sur une voyelle à ton Haut précédée d'une consonne sonore (incluant les résonnantes). Quant au ton Haut-Bas dérivé par propagation d'un ton Haut, nous le représenterons par un accent circonflexe sur la voyelle.

Contrairement aux structures syntaxiques et aux mots composés qui sont formés d'au moins deux morphèmes libres (mots ou radicaux), les mots affixés contiennent des morphèmes liés, les affixes. Un mot complexe dont l'un des constituants ne peut jamais apparaître en isolation peut ainsi être identifié comme un mot affixé.

Toutefois, tout mot complexe dont les constituants peuvent apparaître en isolation ne sont pas toujours des mots composés. En effet, de nombreux composés ont acquis, avec le temps, un caractère idiosyncratique et ont été réanalysés comme des simplex. Dans d'autres cas c'est un mot interne au composé qui est réanalysé en affixe et le mot composé devient un mot affixé. Lees (1960) a proposé à cet égard un critère d'opacité phonologique: 'un mot est un composé s'il peut être séparé en unités phonologiques qui correspondent exactement à des items lexicaux'.

Ce dernier critère, toutefois, ne s'avère pas toujours suffisant. Un autre critère pouvant être invoqué réfère aux propriétés de productivité et de régularité que présentent les affixes (Allen, 1978; Aronoff, 1976; Di Sciullo & Williams, 1987). Alors que, paradoxalement, les mots composés n'ont pas toujours une signification compositionnelle - plusieurs relations différentes peuvent s'établir entre les deux constituants d'un composé - les simplex ont une signification directement dérivable via l'apport de l'affixe qu'ils contiennent. Cette caractérisation sémantique de l'affixe est d'ailleurs souvent distincte de celle que comporte le mot correspondant (le préfixe *en-* des mots français comme *enlever*, par exemple, n'a pas la signification de la préposition *en*). En outre, un affixe se greffe systématiquement à tous les mots qui respectent ses traits de sous-catégorisation alors que les possibilités de combinaisons de deux mots pour former un composé sont plutôt aléatoires.

Sur la base de ces critères phonologiques et sémantiques, nous avons identifié en fongbe cinq suffixes et deux préfixes.

2.1 SUFFIXATION

En fongbe, on trouve cinq suffixes dérivationnels; ils dérivent des formes nominales ou adjectivales. Ces suffixes ont tous en commun (exception faite de *-gɔ́*) d'être homophones à des mots avec lesquels ils partagent d'ailleurs les traits catégoriels [+N, -V].

Le suffixe *-ví* est relié au nom *vi*, 'enfant'. Il est suffixé à des noms pour en dériver un sens diminutif, selon la règle de structuration de mot en 8. Ce sens est plus précisément 'petit, enfant de BASE' si la base désigne un animal (9) et 'petite variante de BASE' autrement (10).

8.	Préfixe diminutif: [N- <i>ví</i>] _N		
		'petit (de) BASE'	
9.	dàn-<i>ví</i>	(serpent/AF)	'serpenteau'
	àwî-<i>ví</i>	(chat/AF)	'chaton'
	xè-<i>ví</i>	(oiseau/AF)	'oisillon'
	kòkló-<i>ví</i>	(poule/AF)	'poussin, coquelet'
10.	àtín-<i>vín</i>	(arbre/AF)	'arbuste'
	yòkpò-<i>vú</i>	(jeune/AF)	'enfant'
	yèyè-<i>ví</i>	(bébé/AF)	'petit bébé, nourrisson'
	xó-<i>ví</i>	(parole/AF)	'parole de peu d'importance'

Le suffixe *-ví* se distingue de par son comportement phonologique du nom *vi* qui entre dans des composés comme ceux de 11.

17. **Suffixes d'origine:** $[[+N,-V]_{[+locatif-t\acute{s}]}]N$
 $[[+N,-V]_{[+locatif-n\grave{u}}]N$
 'habitant de BASE, originaire de BASE'
18. **bèni-t\acute{s}** (Bénin/AF) 'Béniinois'
kùt\acute{s}n\grave{u}-t\acute{s} (Cotonou/AF) 'habitant de Cotonou'
bèni-n\grave{u} (Bénin/AF) 'natif du Bénin'
kùt\acute{s}n\grave{u}-n\grave{u} (Cotonou/AF) 'natif de Cotonou'
glèta-n\grave{u} (champ/AF) 'paysan'

Il ne semble pas y avoir d'item lexical homophone au suffixe -g\acute{s}. Celui-ci dérive des adjectifs ordinaux à partir de quantifieurs.

19. **Suffix ordinal:** $[Q_{[+numéral]}-g\acute{s}]A_{[+numéral]}$
 'occupant le rang de BASE'
20. **wè-g\acute{s}** (deux/AF) 'deuxième'
àtón-g\acute{s} (trois/AF) 'troisième'
kò-g\acute{s} (vingt/AF) 'vingtième'
kàndé-g\acute{s} (quarante/AF) 'quarantième'

2.2 PREFIXATION

Nous traiterons ici de deux types de préfixation qui diffèrent non pas tant par des propriétés intrinsèques que par la façon dont ils sont généralement abordés dans la littérature. Le premier type est la préfixation d'un morphème plein, le second, la préfixation d'un morphème non-spécifié phonétiquement et qu'on désigne traditionnellement par le terme de reduplication.

2.2.1 Préfixation d'un morphème plein

En fongbe, un grand nombre de noms bisyllabiques sont formés avec les préfixes [à-] et un moindre nombre, avec [ò-]. Le statut de ces préfixes est toutefois difficile à cerner. D'une part, ceux-ci semblent agir comme des nominaliseurs sous-catégorisant pour une base verbale. En effet, on trouve une série de noms reliés sémantiquement à des verbes qui comportent l'un ou l'autre de ces préfixes, par exemple:

21.	<u>Verbes</u>	<u>Noms</u>
	n\acute{s} 'téter,sucer'	à-n\acute{s} 'sein'
	q\grave{u} 'manger'	à-q\grave{u} 'dent'
	kú 'mourir'	ò-kú 'mort'
	n\grave{u} 'boire'	ò-n\grave{u} 'bouche'

Par contre, ces préfixes ne sont pas d'une grande productivité dans la dérivation de noms à partir de verbes; les noms en 22 sont des formes inexistantes en fongbe.

22.	<u>Verbes</u>	<u>Noms</u>
	m\grave{d} 'voir'	*à-m\grave{d}/*ò-m\grave{d}
	s\grave{e} 'entendre'	*à-s\grave{e}/*ò-s\grave{e}
	fún 'souffler'	*à-fún/*ò-fún
	s\acute{s} 'prendre'	*à-s\acute{s}/*ò-s\acute{s}

En outre, le choix de l'un ou de l'autre préfixe n'est pas motivé phonologiquement: on trouve tant à- que ò- devant une voyelle arrondie et quelle que soit la nature de la consonne du radical. Ce choix ne semble pas non plus être sensible à des distinctions sémantiques: on trouve l'un et l'autre préfixe dans des termes référant à des parties du corps, à des végétaux ou dans des termes abstraits.

Pour ces raisons, ces préfixes peuvent être analysés comme des marqueurs de classes nominales, classes plus ou moins arbitraires à l'instar du genre en français. Les noms en fongbe seraient ainsi marqués par leur préfixe comme étant du 'genre' [+à] ou [+ò] et les noms sans préfixe seraient neutres par rapport au genre.

Il y a pourtant lieu de se demander si ces préfixes sont encore 'actifs' dans la langue ou s'ils constituent des reliquats d'un système de genres ou de classes nominales. Outre qu'ils ne semblent pas très productifs, ces préfixes constituent le seul exemple d'affixe flexionnel que nous ayons rencontré. Et dans certains contextes, ceux-ci sont supprimés, par exemple dans les constructions génitives (23) ou dans les mots composés (24).

- | | | | |
|-----|---------------------------------------|----|---------------------------------------|
| 23. | kòkló àsá
poulet/cuisse | —> | kòkló'sá
'cuisse de poulet' |
| 24. | ɲìbù-ànḍ-sín
vache/sein/eau | —> | ɲìbúnḍsín
'lait (de vache)' |

Le seul autre préfixe que nous avons rencontré est l'inversif **mà-**. Celui-ci n'a pas pour effet de modifier la catégorie lexicale de la base mais simplement d'en exprimer la négation ou l'inversion. Il sous-catégorise pour une base [+V], c'est-à-dire des verbes 26 et des adjectifs 27, qui constitue la tête de la projection, selon la règle en 25.

- | | | |
|-----|----------------------------------|--|
| 25. | Préfixe inversif/négatif: | [mà-[-N, +V]]{A,V}
'non-BASE, contraire de BASE' |
| 26. | mà-só (AF/prendre) | 'non-prendre' |
| | mà-ḍì (AF/croire) | 'douter' |
| 27. | mà-sísó (AF/prenable) | 'imprenable' |
| | mà-ḍíḍí (AF/croyable) | 'incroyable' |

2.2.2 Reduplication

La processus de reduplication permet de dériver, à partir de n'importe quel verbe, une catégorie mixte [+N, +V] qui a un statut soit adjectival soit nominal selon la structure de la projection dans laquelle elle apparaît. Cette règle de structuration de mot peut être schématisée de la façon suivante:

- | | | |
|-----|-----------------------------------|--|
| 28. | Préfixe de nominalisation: | [[Ci][+N][C_iV] [-N,+N]]{N,A}
'action de BASE, résultat de BASE'
'qualité d'être BASE-é, BASE-able' |
|-----|-----------------------------------|--|

Autrement dit, cette règle préfixe à la base verbale une syllabe formée de la consonne initiale de ce verbe et de la voyelle épenthétique [i], et positivise le trait [N] de la base⁵:

- | | | |
|-----|--------------------------------|-----------------------|
| 29. | lì-lì (AF/broyer) | 'broyé/broyage' |
| | wì-wánlán (AF/écrire) | 'écrit/écriture' |
| | jì-já (AF/hacher) | 'haché/hachage' |
| | jì-jóló (AF/vouloir) | 'voulu/volonté' |
| | kpí-kpé (AF/rencontrer) | 'rencontré/rencontre' |
| | xwí-xwélé (AF/annoncer) | 'annoncé/annonce' |

⁵ Nous laissons de côté la question des réajustements des patrons tonaux nécessaires aux mots formés par cette règle ainsi que celle des mécanismes phonologiques nécessaires à l'interprétation phonétique du préfixe. Voir à ce sujet Brillon et Brousseau (1986).

Nous présentons ce processus comme un type de préfixation à la lumière de l'analyse de Marantz (1982). En effet, celui-ci définit la reduplication comme un 'processus morphologique reliant une base à une forme dérivée, forme pouvant être analysée comme étant construite via l'affixation (ou l'infixation) d'un matériel phonémique nécessairement identique en tout ou en partie à celui de la base' (p. 437, notre traduction).

Plus précisément, ce qu'opère le processus de reduplication, c'est 'l'affixation d'un morphème squelettal de type C-V à un radical et l'association d'une copie de la couche segmentale du radical au squelette de l'affixe' (p. 440, notre traduction). La seule différence entre la reduplication et les autres formes d'affixation est donc que dans le premier cas, le préfixe n'est spécifié phonologiquement que pour la 'forme' que prendra le matériel copié de la base, le contenu segmental de ce matériel étant précisément obtenu par copiage, alors que dans le second cas l'affixe est pleinement et indépendamment spécifié.

3. COMPOSITION

Outre leur atomicité syntaxique, les composés ont des propriétés distinctives par rapport aux structures syntaxiques. D'une part, ils subissent des modifications tonales que l'on n'observe pas dans les structures syntaxiques. Premièrement, le ton Bas-Haut est fusionné en un ton Moyen dans certaines positions (30) alors qu'en syntaxe, la modification pouvant s'appliquer à ce ton est la simplification en un ton Bas ou Haut⁶. Deuxièmement, on observe également un rehaussement du ton Bas en Moyen (31).

- | | | | | |
|-----|------------------------------|----|-----------------------------|--------------------|
| 30. | àsá-mê (B-H-HB) | —> | àsá-mɛ (B-H-M) | 'aine' |
| | dàá-nyǔ̀nù (B-H-BH-B) | —> | dàá-nyɔ̀nù (B-H-M-B) | 'tante paternelle' |
| 31. | àkón-tà (B-H-B) | —> | àkón-ta (B-H-M) | 'poitrine' |
| | nù-fólò (B-H-B) | —> | nu-fólò (M-H-B) | 'lèvre' |

D'autre part, comme nous l'avons déjà mentionné, les composés (e.g. 32) se distinguent des structures syntaxiques (e.g. 33) en ce que les noms qui y apparaissent perdent systématiquement leur préfixe. La présence de ò- est facultative dans les SN; dans les composés, ò- ne peut jamais apparaître. Le préfixe à- est également exclus des composés, alors que sa présence est pratiquement obligatoire dans la syntaxe⁷.

- | | | |
|-----|---|---|
| 32. | àkwégbá-(*ò-)gán ́
banque/chef/DET
'le banquier' | cý-(*à-)gbá ́
mort/bagage/DET
'le cercueil' |
| 33. | tò cè (ò-)gán ́
village/mon/chef/DET
'le chef de mon village' | Báyí (sin) *(à-)gbá ́
Bayi/(de)/bagage/DET
'la valise de Bayi' |
| | (ò)gán tò cè tòn ́
chef/village/mon/GEN/DET
'le chef de mon village' | *(à-)gbá Báyí tòn ́
bagage/Báyí/DET
'la valise de Bayi' |

Compte tenu de cette perte systématique du préfixe dans les composés, nous présenterons tous nos exemples en omettant à- et ò-. Le préfixe squelettal de reduplication peut aussi être perdu. Mais comme cette perte n'est pas systématique, nous y reviendrons en présentant nos données.

⁶ Ces positions étant sensibles à l'étiquette (fort ou faible) du pied dominant ce ton.

⁷ La seule structure syntaxique où à- peut être absent est dans certaines constructions possessives aliénables mais cette possibilité n'est pas systématique.

Dans d'autres composés, c'est un mot ou une syllabe qui peut disparaître, ce qui est impossible dans la syntaxe. C'est le cas de certains composés dont un des constituants est plurisyllabique, constituant composé (34) ou simplex (35):

34.	wě-mâ	(blanc/feuille)	'papier'
	wè(má)-tín	(papier/arbre)	'crayon'
	àgòn-ké	(coco/caillou)	'noix de coco'
	àgòn(ké)-kpa	(noix de coco/enveloppe)	'écorce de la noix de coco'
	wùn-dà	(oeil/cheveu)	'cil, sourcil'
	(wùn)qà-sìn	(cil/eau)	'larme'
35.	nyì(bú)-fō	(boeuf/pied)	'pied de boeuf'
	mè-(dà)xó	(personne/grand)	'adulte'

De façon à pouvoir dégager un portrait des processus de composition réguliers en fongbe, nous avons voulu éliminer les composés idiosyncratiques, dont la signification ne peut être déduite directement de celle de ses parties. Nous avons toutefois retenu des composés comme ceux de 36, dont le nom-tête est employé dans un sens figuré.

36.	àdō	(intestin/gourde)	'ventre'
	gàn-tín	(fer/arbre)	'ustensile(cuiller)'

En effet, en fongbe, plusieurs noms d'objets prennent une extension de sens: **gò** 'gourde, bouteille' en vient à désigner toute forme de contenant; **àtín** 'arbre' désigne une tige, quelque chose de long. Compte tenu de cette extension de sens, il nous a semblé que les composés comme en 36 avaient une signification assez directe pour qu'on les considère comme réguliers.

Les données⁸ sont regroupées en trois types: primaires endocentriques, primaires exocentriques et synthétiques. Les composés synthétiques sont constitués d'une tête déverbiale et d'un modifieur qui est interprété comme un argument de cette tête. Les autres composés sont dits primaires et se divisent en composés endocentriques (avec tête morphologique) et exocentriques (sans tête).

3.1 COMPOSÉS PRIMAIRES ENDOCENTRIQUES

Parmi les composés primaires, les binominaux sont les plus nombreux en fongbe.

37.	N - N		
	ayo-tín	(ail/arbre)	'plant d'ail'
	yòvó-gbàdé	(blanc/étranger/maïs)	'blé'
	àjò-xwé	(commerce/bâtisse)	'magasin'
	àlò-gó	(main/noeud)	'poignet'
	jí-wù	(pluie/vêtement)	'imperméable'
	glè-zó	(champ/travail)	'agriculture'

Outre qu'ils respectent les deux tests d'atomicité et qu'ils subissent des modifications tonologiques particulières, ces composés se distinguent des SN en ce que leurs constituants ne peuvent apparaître avec les morphèmes **sìn** et **tòn** qu'on retrouve dans les SN complexes. Un SN complexe peut en effet prendre deux formes différentes, l'une où la tête est finale (38a), l'autre où la tête est initiale (38b):

⁸ Nous avons restreint notre analyse des composés aux seuls noms. Les mots composés que nous avons rencontrés en fongbe sont très majoritairement des noms et il semble que cette tendance soit générale parmi les langues. En outre, dans le cadre théorique que nous retenons, une analyse d'une seule catégorie doit s'appliquer à toutes les catégories.

38. a. **Báyí (sín) x̣ɛ́ ɔ́**
Bayi/(de)/maison/DET
'la maison de Bayi'
- b. **x̣ɛ́ Báyí tòn ɔ́**
maison/Bayi/GEN/DET
'la maison de Bayi'

Avec les composés, soit que ces structures sont carrément agrammaticales (39), soit qu'elles ont une signification différente (40).

39. **àgbàn-hùn**
'camion'
- *àgbán sín hùn**
***hùn àgbán tòn**
'véhicule de/à bagage'
40. **dòtó-'xwé⁹**
'hôpital'
- dòtóò sín xwé**
xwé dòtóò tòn
'maison d'un docteur'

L'interprétation de ces composés est directe et régulière, si l'on tient compte, comme nous l'avons déjà mentionné, de l'extension de sens que prennent des noms comme 'arbre' et 'gourde', ainsi que du fait que certains noms sont tronqués lorsqu'ils entrent dans une composition. En effet, le sens de **wè-tín** (être blanc/arbre) 'crayon' est facilement dérivable si l'on considère qu'il est formé de **wémá-àtín** (papier/tige).

Un type de composé est moins fréquent en fongbe, ceux qui sont formés de trois noms; les exemples en 41 sont les seuls que nous ayons trouvés.

41. N - N - N
- | | | |
|----------------------|-------------------------------|----------------------|
| àvò-kàn-fún | (toile/corde/poil) | 'coton' |
| hwè-tà-nú | (année/tête/chose) | 'cérémonie annuelle' |
| àji-golo-kwín | (naissance/sac/grain) | 'testicules' |
| áhwan-kpá-mê | (guerre/palissade)/intérieur) | 'camp militaire' |
| wèn-gàn-tín | (transmission/fer/arbre) | 'antenne' |
| tò-jì-hún | (cours d'eau/dessus/véhicule) | 'avion' |

Nous les représentons comme des composés tripartites, plutôt que comme des composés bipartites formés récursivement, parce que ni la concaténation des deux premiers noms ni celle des deux derniers ne forme un composé existant dans la langue. Par exemple, le mot désignant une 'ceinture-porte-monnaie', **gàn-dò-kèn**, ne peut être structure ni comme en 42a ni comme en 42b.

- 42 a. ***[gàn-dò]-kèn**
argent-ventre/excroissance
- b. ***gàn-[dò-kèn]**
argent/ventre-excroissance'

Les structures ci-dessous sont tripartites au même sens que celles en 41.

43. N-V-N
- | | | |
|----------------------|----------------------------|---------------|
| nù-tó-nú | (chose/coudre/chose) | 'aiguille' |
| àzò-wá-nú | (travail/faire/chose) | 'outil' |
| sìn-góló--nú | (eau/protéger/chose) | 'imperméable' |
| xó-jlá-wémá | (histoire/répandre/papier) | 'journal' |
| wémá-'sa-xɔsà | (papier/vendre/pièce) | 'librairie' |
| yèyé-kpón-xwé | (bébé/regarder/maison) | 'crèche' |

Dans plusieurs de ces composés, les deux noms internes sont **nú** 'chose', ce qui rend difficile l'identification de la tête. Nous avons identifié celle-ci comme le nom de droite pour deux raisons. Premièrement, tous les autres composés tripartites (N-N-N, N-A-N,

⁹ Le trait vertical " " représente une faille tonale.

N-V-N) sont dextrocéphales; il est donc raisonnable de penser que les composés avec **nú** ne constituent pas une exception. Deuxièmement, il existe des paires de synonymes qui se distinguent seulement par le nom le plus à droite: **nú** dans une forme, un nom plus spécifique dans l'autre. Et dans ce dernier cas, c'est clairement le nom de droite qui est la tête du composé:

44.	wù-sún-nú	(corps/essuyer/chose)	'serviette'
	wù-sún-v̀̀	(corps/essuyer/tissu)	'serviette'
	àv̀̀-lì-nú	(tissu/repasser/chose)	'fer à repasser'
	àv̀̀-lì-g̀̀n	(tissu/repasser/fer)	'fer à repasser'

Les composés tripartites en 45 ci-dessous contiennent un adjectif au sens sémantique. En effet, cet adjectif peut aussi bien avoir les traits d'un verbe statif (**kú** 'être mort') que les traits mixtes d'un adjectif (forme redoublée [+N, +V]).

45.	N-A-N		
	ǹ̀-cyó-ví	(mère/mort/enfant)	'orphelin de mère'
	àsú-kú-si	('poux/mort/épouse)	'veuve'
	àq̀̀-ví-ví-z̀̀n	(urine/sucré/maladie)	'diabète'
	m̀̀-zìzè-z̀̀	(dent/pourri/maladie)	'crie'

Les composés que nous avons présentés comme tripartites (N-N-N, N-V-N et N-A-N) posent un problème puisque nous assumons que les structures morphologiques sont à branchement binaire. Ce genre de structure n'est pas exclusif au fongbe. Pour le néerlandais, Booij (1977) cite un type tripartite formé de la séquence [Numéral-N-N]:

46.	twee-kamer-stelsel	(deux/cavité/système)	'système à deux cavités'
	acht-punt-letter	(huit/point/lettre)	'caractère en huit points'

En français on trouve également des dérivés tripartites, identifiés dans la littérature comme 'parasynthétiques'. Ces dérivés sont formés au moyen d'une double affixation (préfixe et suffixe) et ils ne peuvent être décomposés récursivement en aucune des deux structures binaires théoriquement possibles, [[af-X] af]Y ou [af [X-af]]Y:

47.	a(c)-cultur-er	an-ovul-atoire
	dé-odor-ant	in-coll-able

Pour rendre compte de ces divers exemples, nous pourrions simplement abandonner l'hypothèse du branchement binaire. Ce choix nous semble mal motivé alors que de façon générale, la théorie linguistique tend à favoriser cette hypothèse, aussi bien en syntaxe qu'en morphologie (voir Kayne, 1984; Aronoff, 1976; Scalise, 1984; Di Sciullo, 1987).

Nous croyons que deux solutions permettent de conserver le branchement binaire. La première, pour les parasynthétiques comme en 47, fait appel à la notion de mot possible. C'est-à-dire que la concaténation des morphèmes sera établie en considérant non pas si le mot ainsi formé est un mot existant dans la langue mais bien s'il est un mot possible, un mot présentant une structure existant par ailleurs dans des mots du même type. Par exemple, on aura la structure binaire an-ovulatoire, ovulatoire étant un mot possible comparable à vomitoire, et in-collable, sur le même modèle que im-pensable.

Cette analyse ne peut s'appliquer aux exemples du néerlandais: il n'existe pas de mots [Num-N] dans cette langue. La deuxième solution consiste donc à analyser ces composés comme ayant une structure partiellement syntaxique, c'est-à-dire que le noeud-soeur de la tête est une catégorie syntagmatique. Notre position reprend celle de

Hoeksema (1985) et rejoint celle de Fabb (1984) qui analyse les noms composés de l'anglais en 48 comme contenant un syntagme.

48. [ground to air]_{SN}missile [shoot to kill]_{SV}order
[take it or leave it]_Sattitude [time and motion]_{SN}study

Pour les données du fongbe, la première solution, la concaténation en mots possibles, est applicable dans la plupart des cas. Les N-N-N peuvent être structures [N [N-N]] (49a) ou [[N-N] N] (49b) selon le cas, c'est-à-dire structures récursivement au moyen du branchement binaire. Cette récursivité est d'ailleurs déjà visible dans d'autres composés: certains bipartites N-N contiennent un nom qui est lui-même un binominal et ce nom peut être à droite comme à gauche.

49. Tripartites Bipartites
a) wèn-[gàn-tín] 'antenne' àgbà-[yíkún] 'grain de maïs'
b) [àvò-kàn]-fún 'coton brut' [yòvò-zèn]-tín 'oranger'

Une seule structure est possible pour les mots contenant un adjectif, soit [[N-A]-N], puisque les seuls composés bipartites possibles sont N-A. Il est intéressant de constater que dans les deux cas, tripartites (50a) et bipartites (50b), la même contrainte sur la forme de l'adjectif est présente: forme simple si le verbe a déjà un sens adjectival, forme redupliquée autrement:

- 50 a. [àsù-kú]-si (époux/être mort/épouse) 'veuve'
[mè-zizè]-zò (personne/fendu/travail) 'chirurgie'
b. gàn-vò (fer/être rouge) 'cuivre'
àmì-kpìkpèn (huile/lourde) 'huile à moteur'

Nous croyons que cette alternance vient d'une troncation du verbe redupliqué, comparable à la perte des préfixes nominaux à- et ò-. L'adjectif est au départ sous sa forme redupliquée mais perd son préfixe dans la mesure où l'information sémantique que porte le préfixe est récupérable. Autrement dit, si le verbe a déjà un sens adjectival avant la reduplication (xó 'être vieux', mú 'être cru'), celle-ci est tronquée. Par contre, si le verbe est verbal au sens sémantique, il doit apparaître sous sa forme redupliquée (sá 'vendre/sísá 'vendu, vendable'). En fait, dans certains cas, la reduplication peut rester mais l'interprétation est alors différente puisque la structure n'est plus celle d'un mot (51a) mais celle non-atomique d'un SN (51b):

- 51 a. nù-gbó 'vérité' b. nú-gbigbó 'chose importante'
gàn-vò 'cuivre' gàn-vivò 'métal rouge, rougi'

Les N-V-N toutefois ne peuvent être structures en faisant appel à la notion de mot possible. On ne trouve pas de verbes composés en fongbe, ni dextrocéphales N-V ni senestrocéphales V-N. Ces composés pourraient contenir un modifieur syntagmatique, soit la structure SV-N.

Une analyse où le modifieur a une structure syntagmatique est également applicable aux autres composés tripartites. Les formes N-A-N et N-N-N auraient les structures en 52a et 52b respectivement.

- 52 a. [àsú-kú]_{SN}-si (époux/mort/épouse) 'veuve'
[mè-zizè]_{SN}-zò (personne fendu/travail) 'chirurgie'
b. [àvò-kàn]_{SN}-fún (fil de tissu/poil) 'coton brut'
[tò-jì]_{SN}-hún (sur mer/véhicule) 'navire (de mer)'

Dans toutes les structures que nous avons vues jusqu'ici la tête du composé est le constituant de droite. Les composés avec tête à gauche sont limités à la séquence N-A (avec adjectif au sens sémantique). Parmi ces composés, certains contiennent un adjectif sous sa forme verbale simple (vð 'être rouge', gbó 'être grand', etc.); si l'on reduplique ce verbe, la structure est agrammaticale.

53.	<u>N</u> -V		
	kpén-wé	(toux/être/blanc)	'tuberculose'
	mè-xó	(personne/être vieux)	'adulte'
	nù-gbó	(chose/être grand)	'vérité'
	gàn-vð	(fer/être rouge)	'cuivre'
	àgbàn-kéléú	(bagage/petit)	'colis'
	àgòn-ké	(fruit du coco/être mûr)	'noix de coco'

Avec d'autres (54), l'adjectif doit apparaître sous sa forme redoublée. C'est que la forme verbale simple, au contraire des exemples en 53, n'a pas un sens adjectival: la reduplication est donc nécessaire pour dériver l'interprétation du composé: N ayant la qualité d'être 2V, par exemple, chose ayant la qualité d'être mangeable, soit 'nourriture'.

54.	<u>N</u> -2V		
	sìn-fínfàn	(eau/pétrissable)	'base pour pâte'
	nù-lín'lín	(chose/pensé)	'idée, souci'
	nú-títé	(chose/enflé)	'abcès'
	xó-đíđí	(parole, dit)	'discours'
	nú-wíwánlán	(chose/écrite)	'écriture, graphie'
	àmì-kpìkpèn	(huile/lourd)	'huile à moteur'

3.2 COMPOSES PRIMAIRES EXOCENTRIQUES

Nous avons trouvé peu d'exemples de composés exocentriques; les formes de 55 en constituent la liste complète. En outre, la signification de ces composés n'est pas toujours facilement dérivable. Ces composés sont des cas-limites en regard de la distinction que nous avons voulu faire entre composés réguliers et idiosyncratiques.

55.	a. N-V		
	tà-đù	(tête/faire mal)	'folie'
	tà-blá	(tête/attacher)	'serre-tête, bandeau'
	xwé-lí	(maison, garder)	'idole protectrice'
	vð-sá	(sacrifice/placer)	'offrande'
	àlì-kánlán	(chemin/se séparer)	'carrefour'
	hwè-đđ	(ligne de conduite/dire)	'justice'
	xò-vé	(ventre/faire mal)	'faim'
	nòtèn-jélé	(domicile/indiquer)	'adresse'
	b. N-A		
	àhòn-súsú	(cervelle/enfermé)	'calvitie'
	àđđ-súsú	(intestin/fermé, bouche)	'anorexie'
	xòmè-hùnhùn	(ventre/ouvert)	'joie, plaisir'
	đà-vðvð	(tête/rouge)	'rouquin'
	vðlò-đówé	(diviser/en deux)	'moitié'
	wù-kúkú	(corps/mort)	'paralyse'
	c. N-N		
	hùn-gán	(tamtam/chef)	'danse guerrière'
	àđàn-hún	(bruit/tamtam)	'sorte de danse'

3.3 NOMS COMPOSES SYNTHETIQUES

Les composés synthétiques sont constitués d'une tête déverbale et leur interprétation sémantique est basée sur la structure argumentale de cette tête. Selkirk (1982) définit plus précisément ces composés de la façon suivante; 'composés endocentriques adjectivaux ou nominaux, dont la tête adjectivale ou nominale (respectivement) est morphologiquement complexe, ayant été dérivée d'un verbe, et dont le constituant non-tête est interprété comme un argument de la tête' (p. 23, notre traduction). Par exemple, dans les composés en 56 l'élément non-tête est interprété comme l'argument ayant le rôle thème, source ou but de la tête:

56.	snow <u>removal</u>	'neige-enlèvement: enlèvement de la neige'	thème
	church <u>goer</u>	'église-celui qui va: pratiquant'	but
	country <u>born</u>	'campagne-né: campagnard'	source

Trois types de synthétiques se retrouvent en fongbe: 1) ceux dont la tête est une nominalisation formée par reduplication; 2) ceux qui sont formés au moyen de l'agentif -tɔ́; et 3) ceux qui sont formés au moyen de l'attributif -nà. Ils sont tous trois dextrocéphales.

Les formes contenant la reduplication sont des noms désignant l'action ou le résultat de l'action exprimée par la base verbale. Le nom de gauche est interprété comme un argument de la tête (en l'occurrence, le verbe redupliqué). La reduplication est ici obligatoire.

57.	N-2V		
	cyó-'dídí	(cadavre/enterrement)	'inhumation'
	àsì-byóbyó	(épouse/demande)	'demande en mariage'
	àhwàn-fùn fùn	(guerre/lutte)	'bataille'
	àgbà-dídà	(bombe/envoi)	'bombardement'
	hùn-sásá	(sang/action de couler)	'circulation sanguine'
	vì-jíjí	(enfant/act. de mettre bas)	'accouchement'

Dans les formes agentives, le verbe apparaît toujours dans sa forme simple; la forme redupliquée y est totalement exclue.

58.	N-V-tɔ́		
	àhwàn-yì-tɔ́	(guerre/aller/AF)	'guerrier'
	glè-lè-tɔ́	(champ/cultiver/AF)	'cultivateur'
	zèn-mé-tɔ́	(argile/cuire/AF)	'potier'
	nù-sá-'tɔ́	(chose/vendre/AF)	'vendeur'
	mè-zè-tɔ́	(personne/fendre/AF)	'chirurgien'
	àhwàn-fùn-tɔ́	(guerre/luter/AF)	'soldat'

Dans les attributifs, le verbe peut parfois apparaître dans sa forme redupliquée; c'est le cas des mots contenant le préfixe de reduplication entre parenthèses de 59.

59.	N-V-nà		
	nù-(bì)blá-nɔ	(bouche/attacher/AF)	'jeûneur'
	nùkún-(tí)tó-nɔ	(oeil/crever/AF)	'aveugle'
	dè-(tí)té-nɔ	(langue/attacher/AF)	'muet'
	dè-kú(kú)-nɔ	(langue/mort/AF)	'bègue'
	tó-kú(kú)-nɔ	(oreille/mort/AF)	'sourd'
	àzò-má'wá-nɔ	(travail/pas faire/AF)	'chômeur'

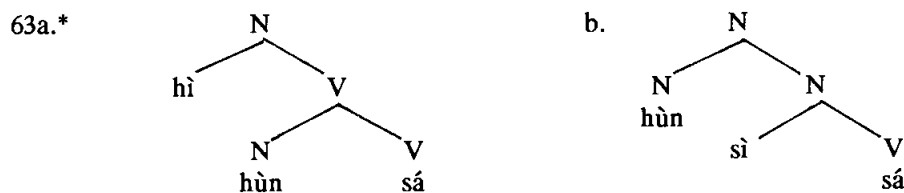
Nos informateurs n'étaient toutefois pas unanimes sur ce point. Pour certains, la présence ou l'absence du préfixe de reduplication n'a aucune incidence sur l'interprétation. Pour d'autres, les mots contenant le suffixe *-nɔ̀* ont une signification différente selon que le verbe composant la base est redupliqué ou non: la forme simple caractérise le sens lexicalisé de ces mots (60) alors que la forme redupliquée confère au mot le sens exprimé par la lecture linéaire de ses parties (61).

- | | | |
|-----|---|--|
| 60. | nù-blá-nɔ̀
bouche/attacher/AF
'jeûneur' | nùkún-tón-nɔ̀
oeuil/crever/AF
'aveugle' |
| 61. | nù-bíblá-nɔ̀
bouche/attachée/AF
'celui qui a la bouche attachée' | nùkún-tíntón-nɔ̀
oeuil/crevé/AF
'celui qui a un oeil crevé' |

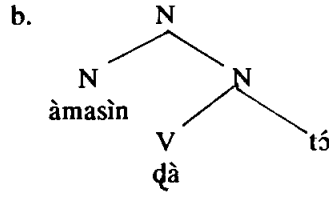
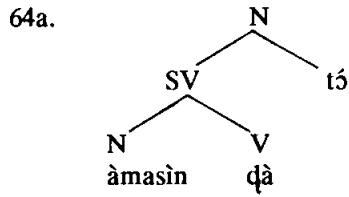
La structure interne des composés synthétiques n'est pas évidente; elle emprunte à la fois à la suffixation et à la composition. Par exemple, dans une structure binaire, *-tɔ̀* peut être la tête de tout le mot qui est alors un mot affixé, $[[N-V]-tɔ̀]$, ou être la tête du nom qui est lui-même la tête du composé, $[N-[V-tɔ̀]]$. Cette question ne fait pas l'unanimité dans la littérature ou on propose deux structures pour les composés synthétiques selon que l'affixe nominal est la tête de tout le mot ou la tête du nom qui est lui-même la tête de tout le mot. La première (62a), adoptée notamment par Lieber (1981), est en fait la structure d'un mot affixé; la seconde (62b), celle de Selkirk (1982), est vraiment une structure de composé.



Des trois types de synthétiques du fongbe, deux peuvent à priori être formés via l'une ou l'autre des structures en 62. La troisième, N-2V, ne peut avoir que la structure en 62b. En effet, comme l'affixe de reduplication est un préfixe, le résultat de la préfixation 'après' la composition, c'est-à-dire conformément à la structure en 62a, ne correspondrait pas à la forme que l'on obtient effectivement. Ce résultat agrammatical est représenté en 63a, 63b étant la seule structure possible pour les composés N-2V comme *hùn-sìsà* 'circulation sanguine'.



Les formes en *-tɔ̀*, par contre, pourront avoir l'une ou l'autre des structures suivantes:



La structure en 64a correspond à celle de 62a, à la seule différence que le noeud dominant N-V est SV plutôt que V, le fongbe ayant besoin par ailleurs d'un constituant SV dans les composés N-V-N. La structure en 64b, qui correspond à celle de 62b, a comme avantage d'être requise de façon indépendante pour les composés N-2V comme en 63. Par contre, elle implique des noms V-t5 qui sont inexistantes en fongbe. En fait, cela ne constitue pas un problème, compte tenu d'une contrainte plus générale sur la réalisation des arguments internes des verbes en fongbe. En effet, on ne trouve pas dans cette langue de verbes transitifs dont la réalisation de l'objet direct est facultative, comme c'est le cas par exemple en français (**Je mange, Je dors**). Tous les verbes exigent la présence de leur objet. Si cet objet est indéfini, un nom générique comme nú 'chose, quelque chose' doit apparaître en position d'objet:

- 65 a. à qù *(nú) b. à wánlán *(nú)
 2e/manger/chose 2e/écrire/chose
 'Tu as mangé' 'Tu as écrit'

En outre, plusieurs verbes du fongbe sont des prédicats complexes dont la signification est déterminée à la fois par un verbe et son objet. Ce ne sont pas à proprement parler des composés (ils ne sont pas des atomes syntaxiques) mais plutôt ce que nous appelons des 'verbes à objets inhérents' (voir Brousseau (1988a)). Quand ils entrent dans la structure d'un composé, ces verbes doivent évidemment être accompagnés de leur objet puisque celui-ci est responsable d'une partie de la signification:

66. à wà àzò
 2e/faire/travail
 'Tu travailles'

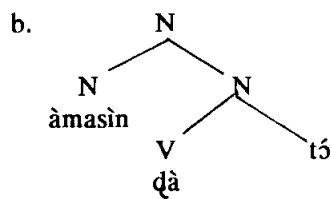
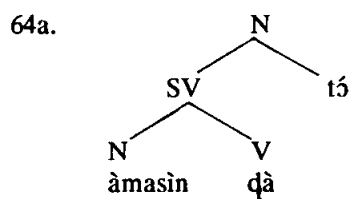
Si cette contrainte régit non seulement les structures syntaxiques mais également les mots complexes, la structure en 64b peut être retenue. Le suffixe agentif -t5 s'accrole au verbe pour former un nom V-t5 dont le complément doit être réalisé comme argument interne. Ce nom ne peut donc apparaître qu'en composition avec un autre nom, le complément.

De la même façon, certains des attributifs auront la structure [N-[V-n3]]: ceux dont le verbe, à l'instar des composés en -t5, ne peut jamais apparaître sous sa forme redupliquée. Les autres, comme nùkún-(tí)t5-n3 'aveugle', par exemple, seraient mieux analysés comme des mots suffixés du type de ceux présentés en 14 mais dont la base serait formée d'un syntagme [N-A]SN. Dans les deux cas, il s'agirait de mots suffixés ayant une base nominale, cette base pouvant être lexicale (N) ou syntagmatique (SN).

Bref, pour les trois types de composés synthétiques du fongbe, nous retenons la structure qui est vraiment celle d'un composé, telle qu'illustrée en 63b et 64b.

4. CONCLUSION

Nous avons présenté un panorama des processus morphologiques du fongbe qui montre que cette langue a un système dérivationnel relativement productif. En outre,



La structure en 64a correspond à celle de 62a, à la seule différence que le noeud dominant N-V est SV plutôt que V, le fongbe ayant besoin par ailleurs d'un constituant SV dans les composés N-V-N. La structure en 64b, qui correspond à celle de 62b, a comme avantage d'être requise de façon indépendante pour les composés N-2V comme en 63. Par contre, elle implique des noms V-t5 qui sont inexistantes en fongbe. En fait, cela ne constitue pas un problème, compte tenu d'une contrainte plus générale sur la réalisation des arguments internes des verbes en fongbe. En effet, on ne trouve pas dans cette langue de verbes transitifs dont la réalisation de l'objet direct est facultative, comme c'est le cas par exemple en français (**Je mange, Je dors**). Tous les verbes exigent la présence de leur objet. Si cet objet est indéfini, un nom générique comme *nú* 'chose, quelque chose' doit apparaître en position d'objet:

- 65 a. à qù *(nú) b. à wánlán *(nú)
 2e/manger/chose 2e/écrire/chose
 'Tu as mangé' 'Tu as écrit'

En outre, plusieurs verbes du fongbe sont des prédicats complexes dont la signification est déterminée à la fois par un verbe et son objet. Ce ne sont pas à proprement parler des composés (ils ne sont pas des atomes syntaxiques) mais plutôt ce que nous appelons des 'verbes à objets inhérents' (voir Brousseau (1988a)). Quand ils entrent dans la structure d'un composé, ces verbes doivent évidemment être accompagnés de leur objet puisque celui-ci est responsable d'une partie de la signification:

66. à wà àzò
 2e/faire/travail
 'Tu travailles'

Si cette contrainte régit non seulement les structures syntaxiques mais également les mots complexes, la structure en 64b peut être retenue. Le suffixe agentif -t5 s'accroche au verbe pour former un nom V-t5 dont le complément doit être réalisé comme argument interne. Ce nom ne peut donc apparaître qu'en composition avec un autre nom, le complément.

De la même façon, certains des attributifs auront la structure [N-[V-nò]]: ceux dont le verbe, à l'instar des composés en -t5, ne peut jamais apparaître sous sa forme redupliquée. Les autres, comme *nùkún-(tí)t5-nò* 'aveugle', par exemple, seraient mieux analysés comme des mots suffixés du type de ceux présentés en 14 mais dont la base serait formée d'un syntagme [N-A]_{SN}. Dans les deux cas, il s'agirait de mots suffixés ayant une base nominale, cette base pouvant être lexicale (N) ou syntagmatique (SN).

Bref, pour les trois types de composés synthétiques du fongbe, nous retenons la structure qui est vraiment celle d'un composé, telle qu'illustrée en 63b et 64b.

4. CONCLUSION

Nous avons présenté un panorama des processus morphologiques du fongbe qui montre que cette langue a un système dérivationnel relativement productif. En outre,

nous avons utilisé les données du fongbe pour mettre en lumière certains aspects de la théorie morphologique. Par exemple, la présence de mots composés à première vue tripartites peut remettre en cause le principe du branchement binaire en morphologie. Plutôt que de permettre des structures ternaires (et donc, n-aires), nous avons préféré conserver ce principe et admettre que le modifieur ou la base d'un composé puisse être un syntagme. Autrement dit, les structures morphologiques peuvent contenir des structures syntaxiques (SN, SV) dans la mesure où cette structure syntaxique n'est pas en position de tête¹⁰. C'est le cas de certains mots formés du suffixe -nɔ̀, et des composés N-V-N, N-A-N que nous avons respectivement analysés comme SV-N et SN-N. Pour ce qui est des composés synthétiques, les données du fongbe ont permis de choisir une structure de représentation pour ce type de composés parmi les deux structures généralement admises dans la littérature.

REFERENCES

- Akoha, A.B. 1980. Quelques éléments d'une grammaire du fongbe. Nominal et syntagme nominal. Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III.
- Allen, M.R. 1978. Morphological investigations. Thèse de doctorat, Université du Connecticut.
- Aronoff, M.H. 1976. Word formation in generative grammar. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Booij, G.E. 1977. Dutch morphology: a study of word formation in generative grammar. Lisse: Peter de Ridder Press.
- Brillon, J. et A.-M. Brousseau 1986. Aspects de la phonologie du fon. Projet de recherche Haïti-fon: études syntaxiques, morphologiques et phonologiques, éd. par Lefebvre, C. et J. Kaye. Rapport de recherche pour l'année 1985-86. Montreal: UQAM, pp. 361-486.
- Brousseau, A.-M. 1989. Les noms composés en haïtien: pour une définition intrinsèque de tête morphologique. *Revue québécoise de linguistique* 18.2:11-41.
- Brousseau, A.-M. 1988a. Inherent object verbs in Fongbe. Projet de recherche Haïti-fon: études syntaxiques, morphologiques et phonologiques, éd. by Lefebvre, C. Rapport de recherche pour l'année 1987-88. Montreal: UQAM, pp. 371-401.
- Brousseau, A.-M. 1988b. Tryptique sur les composés. Les noms composés en français, fongbe et haïtien en regard des notions de tête et de percolation. *Travaux de recherche sur le créole haïtien 2*. Montreal: Groupe de recherche sur le créole haïtien.
- Chomsky, N. 1970. Remarques sur la nominalisation. In *Questions de sémantique*. Paris: Seuil, (1972) 1975.
- Di Sciullo, A.-M. 1987. Morphologie configurationnelle. Manuscrit, UQAM.
- Di Sciullo, A.-M. et E. William. 1987. On the definition of word. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Fabb, N. 1984. Syntactic affixation. Thèse de doctorat, MIT.
- Fandohan, I.A. 1985. Nuwlansen yɔ̀ɔ̀ fɔ̀nme tɔ̀n le [Nouveaux principes d'écriture du fon]. Cotonou: Commission nationale des langues.
- Hazoumè, M.L. 1979. Étude descriptive du 'gungbe' (Phonologie, Grammaire). Thèse de doctorat de troisième cycle. Institut national des langues et civilisations orientales, Paris III.
- Hoeksema, J. 1985. *Categorial morphology*. New York: Garland Publishing.
- Hoftmann, H. 1977. La structure de la langue Fon. Une grammaire descriptive, s.l., tome 1.
- Kayne, R. 1984. *Connectedness and binary branching*. Dordrecht: Foris.
- Leech, G. 1974. *Semantics: the study of meaning*. Harmondsworth: Penguin Books, 2e édition.
- Lees, R.B. 1960. *The grammar of English nominalizations*. The Hague: Mouton.
- Lieber, R. 1981. On the organization of the lexicon. Thèse de doctorat, MIT.
- Marantz, A. 1982. Re reduplication. *Linguistic Inquiry* 13.3:435-483.
- McCawley, J.D. 1981. *Everything that linguists have always wanted to know about logic*. Chicago: University of Chicago Press.
- Miller, G.A. 1978. Semantic relations among words. *Linguistic theory and psychological reality*, éd. par M. Halle, J. Bresnan & G.A. Miller. Cambridge (Mass.): MIT Press, pp. 60-118.
- Scalise, S. 1984. *Generative morphology*. Dordrecht: Foris.
- Seguroła, B. 1963. *Dictionnaire fon-français*. Cotonou: Procure de l'Archidiocèse (ronéotypé).
- Selkirk, E.O. 1982. *The syntax of words*. Cambridge (Mass.): MIT Press.
- Tchitchi, T.Y. s.d. *Systématique de l'ajagbe*. Thèse de doctorat de troisième cycle. Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III.
- Williams, E. 1981. On the notion 'lexically related' and 'head of a word'. *Linguistic Inquiry* 12:245-274.

Received, November, 1989.

¹⁰ Pour des arguments contre les syntagmes en position de tête, cf. Brousseau (1989 et 1988b).